



## **Conférence générale**

### **Vingtième session**

Vienne, 27 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2023

Point 20 a) de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives à l'agro-business,  
au renforcement des capacités commerciales  
et à la création d'emplois**

## **Activités de l'ONUDI relatives à l'agro-business, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document complète les informations contenues dans les rapports présentés au Conseil du développement industriel (IDB.50/2 et IDB.51/2), en fournissant aux États Membres des informations récentes sur les activités de l'ONUDI relatives à l'agro-business, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois.

## **I. Introduction**

1. L'agro-business, qui englobe des activités économiques variées allant de l'agriculture à la consommation finale en passant par la transformation et la distribution, est une importante source de revenus et d'emplois pour les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Les gains économiques tirés de l'agro-business se répercutent sur d'autres secteurs du fait de l'accroissement de la demande d'intrants, de technologie, de moyens de transport, de moyens de communication et de services de contrôle de la qualité. Ce secteur présente de grandes perspectives de croissance dans les pays en développement et les pays les moins avancés, et il influe également sur le changement d'affectation des terres, les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques.

2. Consciente qu'il importe de réduire les effets néfastes de l'agriculture et de l'agro-industrie sur l'environnement, l'ONUDI s'emploie à introduire des pratiques agricoles et industrielles écologiques. Celles-ci consistent notamment à réduire les pertes après récolte et le gaspillage par la modernisation des techniques, l'optimisation des procédés, le recours au numérique et aux nouvelles technologies pour promouvoir une agriculture intelligente, et la valorisation des sous-produits.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



3. L'établissement de partenariats avec les organismes des Nations Unies sis à Rome, des institutions financières internationales, le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile est une priorité stratégique pour l'ONUDI, qui pourra ainsi accélérer et transposer à une plus grande échelle les retombées de son action en faveur du développement. Des résultats tangibles ont été obtenus en matière de renforcement des capacités productives et commerciales locales et de compétitivité.

## **II. Services d'analyse, de recherche et de conseil stratégique, et élaboration de normes**

4. Les services de l'ONUDI consistant à concevoir des politiques nationales et régionales régissant le contrôle de la qualité et les laboratoires d'essai, à créer une infrastructure du contrôle de la qualité, à régler des problèmes de sécurité sanitaire des aliments, à améliorer l'innovation, à garantir la sécurité et la sûreté industrielles et à promouvoir l'intégration des populations vulnérables dans la vie économique sont de plus en plus demandés.

5. Afin de mieux promouvoir le rôle moteur de systèmes alimentaires durables, équitables, sains et résilients, qui sont des accélérateurs essentiels de la réalisation des objectifs de développement durable, l'ONUDI a lancé, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires (ASTA). ASTA est un programme mondial fondé sur les systèmes qui vise à aider les pays à transformer leurs systèmes agroalimentaires en facilitant les partenariats novateurs et les investissements conformes aux objectifs de développement durable dans certaines chaînes de valeur.

6. L'ONUDI a soutenu le développement des chaînes de valeur non alimentaires, notamment par la promotion d'outils de formation professionnelle innovants. En coordination et en collaboration avec le secteur privé, elle a cherché à rendre ses interventions viables en diffusant des offres de formation inclusives et durables. Un exemple de cette démarche est l'élaboration de contenus destinés à l'apprentissage en ligne dans la chaîne de valeur du cuir. Les nouveaux cours proposés portaient sur le traitement des effluents des tanneries ; les premiers secours sur le lieu de travail ; la sécurité et la santé au travail ; et les notions élémentaires des essais sur le cuir.

## **III. Programmes de coopération technique**

7. L'ONUDI continue à mettre en œuvre toute une gamme de programmes de coopération technique sur l'agro-industrie et le développement rural, le renforcement des capacités commerciales et la création d'emplois.

8. L'ONUDI a continué d'aider les États Membres à créer des parcs alimentaires agro-industriels et des centres de transformation rurale. Des études de faisabilité ont été menées à bien pour l'implantation de parcs alimentaires agro-industriels au Kenya et au Sénégal, et des manuels opérationnels ont été élaborés pour la gestion efficace des parcs alimentaires agro-industriels et des centres de transformation rurale d'Éthiopie. L'Organisation a également lancé des études de préfaisabilité, des consultations avec les parties prenantes et des activités de mobilisation de fonds pour le développement de parcs alimentaires agro-industriels dans plusieurs pays, dont l'Angola, Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, le Rwanda et la Sierra Leone. Elle a en outre collaboré avec des communautés économiques régionales, telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, ainsi qu'avec la Commission de l'Union africaine pour la mise en place de parcs alimentaires agro-industriels transfrontières.

9. Au Kenya, le programme d'élargissement de l'accès aux marchés de l'ONUDI, financé par l'Union européenne, a aidé le pays à renforcer ses capacités pour pouvoir participer au commerce international et régional dans certaines chaînes de valeur du sous-secteur horticole. Les acteurs de la chaîne de valeur sont désormais mieux à

même d'assurer une production et des transactions commerciales conformes aux exigences du marché international. Le projet a permis d'autonomiser les propriétaires de petites exploitations agricoles, les prestataires de services d'inspection, les petites et moyennes entreprises (PME) et les acteurs clés des chaînes de valeur de différents comtés, ainsi que les organismes centraux de certaines chaînes de valeur, ce qui s'est traduit par un élargissement de l'accès à de nouveaux marchés de 44 % et par une hausse des revenus des propriétaires de petites exploitations agricoles de 67 % dans les comtés bénéficiaires.

10. L'ONUDI aide le Gouvernement éthiopien à promouvoir une chaîne de valeur du café durable. Elle collabore avec la société illycaffè, la Fondation Ernesto Illy, l'Organisation internationale du café et d'autres partenaires pour fournir un appui technique aux coopératives agricoles et à l'Autorité éthiopienne du café et du thé. Cette approche axée sur les partenariats public-privé a débouché sur des solutions innovantes et fructueuses, telles que la création du premier Coffee Training Center et du premier Coffee Fund, destinés aux investisseurs à impact local, pour améliorer les performances économiques, sociales et environnementales du secteur du café éthiopien.

11. Le programme de développement des secteurs productifs en Somalie vise à soutenir le développement économique du pays en se concentrant sur les PME agro-industrielles. Il contribue à un changement général de mentalité et de paradigme concernant le rôle du secteur privé et des acteurs du développement dans le pays. L'ONUDI a notamment mis en œuvre une approche écosystémique globale pour le développement des secteurs productifs, faisant intervenir les institutions financières nationales, les interlocuteurs gouvernementaux et les entités du secteur privé, ainsi que d'autres partenaires de développement, comme la Banque mondiale, la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement. Une caractéristique particulière du programme de l'ONUDI en Somalie est la facilité de crédit qui permet aux PME somaliennes d'accéder à des prêts à des conditions favorables pour financer des dépenses d'équipement, ce qui contribue au dynamisme des marchés en stimulant leur activité, et permet au bout du compte à ces entreprises de créer des débouchés économiques et des emplois. L'assistance technique de l'ONUDI à la Somalie vise à lui donner les moyens d'assurer une croissance économique plus résiliente face aux chocs internes et externes.

12. L'Organisation continue à élaborer et à gérer des programmes de modernisation des chaînes de valeur agricoles, notamment en Colombie (café, cacao et coton), en Égypte (tomates), en République islamique d'Iran (dattes), au Liban (produits laitiers et apiculture), en Mongolie (produits laitiers et viande) et au Mozambique (fruits, légumes et café).

13. L'ONUDI continue de fournir aux pays en développement une assistance technique dans les secteurs du coton, du textile et de la mode. Avec le soutien de l'Agence italienne pour la coopération au développement, le programme de renforcement des capacités mis en œuvre en Éthiopie a permis aux acteurs, gestionnaires et décisionnaires du secteur de développer leurs compétences en s'appuyant sur les services existants fournis par le pôle de création. En outre, la phase II du programme sur le coton d'Égypte vise à poursuivre la mise en place, en coopération avec le secteur privé mondial, d'une chaîne de valeur du coton durable, tandis que la phase II du projet Creative Jordan permet aux PME jordaniennes de développer leurs compétences et de créer des liens commerciaux avec le marché international.

14. L'ONUDI contribue à injecter des investissements durables dans les chaînes de valeur de l'agrobusiness et de l'industrie manufacturière de la région d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans le cadre du programme ACP Business-Friendly, qui soutient les chaînes de valeur par des politiques inclusives, la promotion des investissements et des alliances. Grâce à ce programme, financé par l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), l'Organisation apporte son soutien aux entreprises de l'agrobusiness et du

secteur manufacturier de huit pays cibles de la région ACP (Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République dominicaine, Sénégal et Zambie), en les aidant à concevoir des propositions d'investissement susceptibles d'être financées et à constituer des filières d'investissement en rapport avec les objectifs de développement durable. L'OEACP et l'ONUDI ont décidé d'élargir la composante du programme ACP Business-Friendly relative à l'infrastructure de contrôle de la qualité, afin de s'attaquer aux problèmes communs aux trois régions en ce qui concerne l'infrastructure de contrôle de la qualité et la réglementation. L'ONUDI collabore avec l'Organisation africaine de normalisation, qui assure le secrétariat de l'infrastructure panafricaine de contrôle de la qualité ; l'Organisation régionale de la CARICOM pour les normes et la qualité dans les Caraïbes ; et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, dans le cadre de l'initiative sur l'infrastructure de contrôle de la qualité dans le Pacifique, l'objectif étant d'améliorer l'environnement d'investissement grâce à des systèmes de contrôle de la qualité et à des évaluations de la conformité.

15. Le secteur de la pêche est essentiel car il est un vecteur de croissance économique, de sécurité alimentaire et de création d'emplois. L'Organisation continue de fournir une assistance technique dans ce secteur au moyen de projets ciblant la chaîne de valeur de la pêche et soutenant les institutions publiques et privées ainsi que les organismes publics au Cambodge, en Éthiopie et en Guinée-Bissau. Dans le cadre du projet phare CAPFISH-Capture, cofinancé par l'Union européenne, l'ONUDI aide le Gouvernement cambodgien à valoriser les produits de la pêche, à remédier à l'absence de réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments et à favoriser l'accès aux marchés internationaux. Ce projet vise en particulier à renforcer les capacités de l'autorité compétente et la conformité du secteur privé aux normes internationales, conformément aux exigences en vigueur dans l'Union européenne et au niveau international en matière de sécurité sanitaire des aliments. Il a permis d'établir des cadres réglementaires et le système de certification Cambodia Quality Seal, ainsi que de renforcer les laboratoires d'analyse des aliments. Dans le cadre du programme d'appui à l'investissement dans la chaîne de valeur, le projet a fourni à ce jour un appui technique et matériel à hauteur d'un million d'euros à 28 entreprises du secteur de la pêche représentant différents maillons de la chaîne de valorisation des produits de la pêche, afin de moderniser leurs pratiques commerciales et d'accroître leur compétitivité, et ainsi de faciliter leur insertion sur le marché international.

16. L'ONUDI met en œuvre des initiatives au Bangladesh et en Mongolie, sur la base d'accords signés avec ces pays et grâce à un financement de la Banque mondiale, afin de promouvoir le développement agricole. Dans le cas du Bangladesh, l'ONUDI met en œuvre deux accords dans le cadre du projet de développement de l'élevage et de l'industrie laitière, l'un sur l'amélioration du cadre réglementaire de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, l'autre sur la conception d'un système de résistance aux antimicrobiens pour ces mêmes produits alimentaires.

17. Dans le cadre du projet de développement des exportations de la Mongolie, financé par l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, l'ONUDI continue de soutenir le Ministère mongol de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère dans le processus de transformation économique du pays. L'assistance technique vise à améliorer la compétitivité à l'exportation des PME de l'agrobusiness opérant dans certaines chaînes de valeur, en renforçant leurs capacités de mise en conformité et les services de certification nécessaires. Vingt-cinq tanneries et entreprises de transformation de la viande ont bénéficié d'un appui intensif à la modernisation, tandis que différents acteurs ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités substantielles tout au long des chaînes de valeur ciblées.

18. L'ONUDI continue de soutenir le développement et la revitalisation de l'agrobusiness dans les zones rurales de la Chine, en améliorant au niveau local les capacités, la productivité et la qualité de l'agriculture et de la production et de la transformation des aliments. Un nouveau projet a été lancé en 2022 afin de soutenir les parties prenantes locales dans le comté de Quannan, l'accent étant mis sur la

sécurité sanitaire des aliments, le conditionnement des aliments, la valeur ajoutée et le développement de l'agrobusiness.

19. Au Liban, l'ONUDI a aidé 26 microentreprises, PME et coopératives de zaatar à attirer une nouvelle clientèle et à pénétrer les marchés nationaux et internationaux en modernisant la production, en améliorant les conditions sanitaires et les conditions de sécurité et en introduisant de nouveaux produits. Dans le cadre d'un projet distinct, elle a également créé la Lebanon Export Academy, première école du genre au Liban, qui fournit aux start-ups, aux microentreprises et PME, aux coopératives agricoles et aux exploitations agricoles prêtes à exporter des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture les savoir-faire et les compétences pratiques en matière d'exportation dont elles ont besoin pour transposer leurs activités à une plus grande échelle et améliorer leur aptitude à exporter. Soixante et onze microentreprises et PME (dont 62 % dirigées par des femmes) ont participé aux trois premiers cycles de formation, 91 % d'entre elles se déclarant très satisfaites.

20. En Tunisie, l'ONUDI met en œuvre la phase II du projet de facilitation de l'accès aux marchés pour les produits agroalimentaires et de terroir (PAMPAT), financé par le Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse. Cette deuxième phase, qui met l'accent sur l'opportunité de promouvoir des chaînes de valeur durables autour de produits ancestraux, donne la priorité au développement de certaines chaînes de valeur comprenant les figues de Barbarie, les tomates séchées, les grenades et les dattes transformées. Le projet a pour objectif général de créer à la fois des sources de revenus et des emplois dans les zones rurales, en soutenant des acteurs comme les propriétaires d'exploitations agricoles, les chefs d'entreprise, les coopératives, les entreprises de transformation et les sociétés d'exportation.

21. L'ONUDI met en œuvre le projet GROW-2, financé par la Suède, qui vise à promouvoir le développement des microentreprises et des PME et les possibilités d'emploi au Libéria en mettant en place un système de marché et des groupements d'entreprises dans les chaînes de valeur agro-industrielles, l'accent étant mis notamment sur le renforcement des chaînes de valeur nationales du cacao, du manioc et de l'horticulture. Ce projet s'attache à réaliser des gains systémiques en ce qui concerne les moyens de subsistance, ainsi qu'à intégrer les groupes défavorisés dans l'activité économique générale et à encourager leur collaboration. L'ONUDI a déjà mis en place un système de traçabilité robuste couvrant plus de 2 500 exploitations agricoles de la chaîne de valeur du cacao, qui permet de suivre l'origine des fèves de cacao achetées et favorise une répartition des revenus plus équitable pour les agriculteurs et agricultrices. L'Organisation a également facilité l'obtention de la certification biologique par 1 026 membres de coopératives, qui peuvent ainsi pratiquer des prix élevés et accroître leur accès à des marchés prometteurs.

22. En Afrique de l'Ouest, l'ONUDI s'est vu confier le rôle de partenaire d'exécution du programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest, un partenariat entre l'Union européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'Organisation contribue au programme par l'intermédiaire de six composantes nationales en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Sénégal et en Sierra Leone, ainsi que, au niveau régional, dans le cadre du projet de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest par la création d'infrastructures de contrôle de la qualité, en coopération avec le Centre du commerce international (ITC). Dans le cadre de ce projet, l'ONUDI a établi, en partenariat avec la CEDEAO, la première base de données relatives à la qualité et à l'industrie dans la zone CEDEAO, qui permet d'accéder à diverses statistiques sur la production, les exportations et les importations, à des indices des prix et à des informations sur les institutions et les services de contrôle de la qualité. Le projet a également facilité la création et l'adoption de la marque de certification des produits de la CEDEAO, dont l'objectif est de garantir le respect des normes communautaires et de promouvoir une meilleure qualité des produits.

23. Au titre de la composante ghanéenne du programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest, l'ONUDI a mis en place une approche sur mesure

ciblant cinq domaines essentiels pour le développement et l'accès au marché des PME : coordination, concurrence, conformité, connexion et crédit. Cette approche intégrée, qui suit la méthode de développement des groupes d'entreprises de l'ONUDI, a été mise en œuvre au Ghana dans les chaînes de valeur suivantes : manioc, fruits (mangue et ananas), cosmétiques et produits d'hygiène. Grâce à plusieurs interventions intégrées menées au niveau des groupes d'entreprises et axées sur l'amélioration de la qualité et des processus, l'élaboration de produits et l'innovation, le projet a contribué à renforcer la compétitivité des PME et leur intégration dans les marchés nationaux et internationaux haut de gamme. Le projet a bénéficié à plus de 43 000 PME dans le pays (dont 67 % détenues par des femmes) et permis de créer 24 475 emplois dans les chaînes de valeur ciblées.

24. Le programme phare de l'ONUDI dans le domaine du renforcement des capacités commerciales est le Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation, financé par la Suisse. Il s'agit d'un programme à grande échelle qui vise à élaborer des solutions mondiales pour surmonter les obstacles communs en matière de contrôle de la qualité et de normalisation. Les interventions menées au niveau national en Afrique du Sud, en Albanie, en Colombie, au Costa Rica, en Géorgie, au Ghana, en Indonésie, au Kirghizistan, au Pérou, aux Philippines, en Ukraine et au Viet Nam se concentrent sur l'appui à certaines chaînes de valeur en vue de les aider à surmonter les problèmes de mise en conformité et de faciliter l'accès de certains produits au marché.

25. Au Mozambique, l'ONUDI met en œuvre le projet PROMOVE Comércio pour améliorer la compétitivité de l'environnement commercial et faciliter l'accès des PME aux marchés internationaux. Le projet, financé par l'Union européenne, vise à renforcer l'offre de services publics et privés essentiels liés à l'infrastructure de contrôle de la qualité et de services liés au développement des entreprises offerts aux PME. Au total, six laboratoires d'essais ont reçu une aide pour étendre la portée des services d'essais chimiques et microbiologiques accrédités mis à disposition des entreprises productrices et exportatrices des secteurs de l'agriculture et de la pêche. En outre, plus de 300 entreprises et au moins 10 prestataires publics et privés de services liés au développement des entreprises ont reçu une formation sur des sujets touchant aux exportations.

26. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI met en œuvre le programme sur l'application des normes de qualité en République-Unie de Tanzanie, financé par l'Union européenne. L'objectif est d'élargir l'accès au marché des microentreprises et des PME, en particulier grâce à un système intégré de normalisation, d'assurance de la qualité, de métrologie et d'essai. Les services d'essai ont été améliorés grâce à diverses formations axées sur le renforcement des capacités du personnel technique et de laboratoire. Un système de gestion des données de laboratoire devrait être installé dans huit laboratoires d'essai et un laboratoire de métrologie.

#### **IV. Mobilisation et promotion de partenariats**

27. Dans un esprit de partenariat, de coopération et de complémentarité, l'ONUDI et la FAO ont élaboré un plan de partenariat pour la période 2023-2024, afin de mener des interventions concrètes dans les domaines de coopération stratégiques prévus par le mémorandum d'accord qu'elles avaient signé en octobre 2022. Leur plan d'action prévoit une coopération concernant le développement de la chaîne de valeur alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, les jeunes, l'agriculture intelligente et les changements climatiques.

28. Pour relever les défis mondiaux interdépendants que sont la faim et la pauvreté, l'ONUDI a signé un mémorandum d'accord avec le Programme alimentaire mondial (PAM) en 2022. Le document établissait un cadre de coopération stratégique pour la transformation des aliments, la formation en matière de sécurité sanitaire des aliments et le renforcement des capacités, l'objectif étant de favoriser l'approvisionnement

local en produits alimentaires nutritifs à proximité des lieux où ils sont le plus nécessaires.

29. L'ONUDI coorganisera l'édition 2023 de la Journée mondiale du coton avec la FAO et en coopération avec l'Organisation mondiale du commerce, l'ITC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Comité consultatif international du coton et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

30. L'ONUDI a continué de coopérer avec la Banque africaine de développement pour créer des parcs alimentaires agroindustriels en Éthiopie, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal et en Zambie. Elle s'est également mise en rapport avec de nouveaux partenaires pour le programme de parcs alimentaires agro-industriels, dont la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et la Banque africaine d'import-export, en organisant une manifestation en marge du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, à Niamey, en novembre 2022.

31. En outre, l'ONUDI a présenté les activités de renforcement des capacités qu'elle menait dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments lors du dixième Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments, organisé par la Société financière internationale à Dacca, le 11 mai 2023.

32. L'ONUDI coorganisera le Forum des organismes de réglementation alimentaire d'Afrique, qui se tiendra au Caire du 11 au 13 octobre 2023. La manifestation aura pour objet de rassembler différents organismes de réglementation du continent pour faire le point sur les initiatives de renforcement des capacités en cours en matière de sécurité sanitaire des aliments et recenser les besoins à satisfaire pour rendre pleinement opérationnelle la Zone de libre-échange continentale africaine.

33. Grâce à la plateforme qu'elle avait lancée pour rassembler les parties concernées par l'application et l'utilisation de programmes d'assurance volontaire par des tiers, l'ONUDI a recueilli des manifestations d'intérêt supplémentaires de la part de propriétaires de ces programmes pour l'extension de ce partenariat à de nouveaux domaines. Conformément à l'approche suivie par l'ONUDI en matière de sécurité sanitaire des aliments, il importe de développer le secteur des services dans ce domaine à l'échelle mondiale, afin d'assurer l'intégrité des audits de sécurité sanitaire des aliments et de réduire éventuellement les coûts dans le secteur alimentaire.

34. En juin 2023, dans le contexte de l'examen des mesures nécessaires pour soutenir les entreprises productrices et les petites exploitations agricoles dans la transition vers la durabilité, l'ONUDI a également accueilli une réunion d'experts sur les chaînes d'approvisionnement durables. Celle-ci a rassemblé des expertes et experts issus d'organisations internationales, des secteurs public et privé, d'organisations de la société civile et d'initiatives multipartites. L'ONUDI, en collaboration avec amfori, a coorganisé une manifestation sur le même thème dans le cadre de l'édition 2023 des Réunions de printemps de la Banque mondiale.

35. La Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances de l'ONUDI, une initiative financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, s'associe au Forum sur la mondialisation et l'industrialisation et au Réseau de recherche sur les chaînes d'approvisionnement mondiales durables pour organiser l'édition annuelle du Forum de la Plateforme les 13 et 14 novembre 2023, sur le thème des compétences nécessaires à la durabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

36. Dans le cadre de sa stratégie de partenariat commercial, l'ONUDI a engagé des discussions avec plusieurs entreprises de l'agro-business et fournisseurs de solutions du secteur privé mondial, y compris des fournisseurs logistiques et technologiques d'intérêt pour le secteur, tels que Bayer, DHL, BASF, Deloitte et Syngenta, afin d'envisager une coopération. En septembre 2023, l'ONUDI et Deloitte ont organisé, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une session de haut niveau qui a réuni des décideurs de premier plan des États Membres et des P. D. G. de grandes entreprises mondiales pour échanger et lancer une coopération public-privé

sur les chaînes d’approvisionnement alimentaire durables.

37. L’ONUUDI a organisé deux manifestations en marge du salon Anuga, qui a eu lieu à Cologne (Allemagne) en octobre 2023. Elles avaient pour thèmes respectifs « Un monde sans faim est possible » et « Les systèmes alimentaires à l’heure des choix ». Les tables rondes ont réuni des personnes représentant le PAM, le Ministère fédéral allemand de l’alimentation et de l’agriculture, Welthungerhilfe et le Handelsblatt Research Institute.

38. L’ONUUDI a contribué activement au Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en collaboration avec les organismes des Nations Unies basés à Rome (FAO, Fonds international de développement agricole et PAM), le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et l’ensemble du système des Nations Unies. Lors des dialogues de haut niveau de la manifestation, l’Organisation a dispensé les messages clés concernant la transformation des systèmes alimentaires par l’innovation, en insistant sur la rapidité d’action nécessaire.

39. Dans le cadre du Forum international de Vienne sur l’énergie et le climat, organisé par l’ONUUDI, un domaine thématique a été consacré à l’approvisionnement énergétique de l’agriculture durable. En collaboration avec la FAO et l’Agence internationale pour les énergies renouvelables, l’ONUUDI élabore un document de position et organise un groupe de discussion et une table ronde de haut niveau afin d’examiner les perspectives et les défis liés à cette question. Il devrait en résulter un plan d’action sur les moyens d’assurer l’approvisionnement énergétique de l’agriculture durable en suivant une trajectoire inclusive qui ne laisse personne de côté et conduise à une réduction à zéro des émissions nettes d’ici à 2050.

40. L’ONUUDI a poursuivi son partenariat stratégique avec l’Organisation mondiale de l’emballage (OME) dans le domaine du conditionnement, et plus particulièrement du conditionnement des aliments. Le 28 mai 2023, l’ONUUDI et l’OME ont coorganisé une table ronde où sont intervenues des personnes représentant des associations et des institutions phares des secteurs de l’alimentation et du conditionnement d’Afrique et du monde arabe. La table ronde a non seulement encouragé l’innovation et la collaboration dans ces secteurs, mais aussi contribué à attirer des investissements étrangers et facilité le transfert de technologies. En mai 2023, l’ONUUDI et l’OME ont également copublié la première édition du rapport de partenariat, qui couvre toutes les activités entreprises depuis la signature d’un mémorandum d’accord en 2017.

## **V. Mesure à prendre par la Conférence**

41. La Conférence est invitée à prendre note des informations figurant dans le présent document.

---